

LAURSEN, Finn (Ed.) *EFTA and the EC: Implications of 1992*.
Maastricht (Pays-Bas), Institut européen d'administration
publique, 1990, 267p.

Roger Dehem

Volume 22, Number 1, 1991

XX^{ème} anniversaire d'Études internationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702805ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702805ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dehem, R. (1991). Review of [LAURSEN, Finn (Ed.) *EFTA and the EC: Implications of 1992*. Maastricht (Pays-Bas), Institut européen d'administration publique, 1990, 267p.] *Études internationales*, 22(1), 186-187.
<https://doi.org/10.7202/702805ar>

claires à des questions expressément posées, qui peuvent être ponctuelles (les différentes négociations commerciales internationales, le règlement des différends selon le GATT, etc.) ou bien très générales (l'effectivité du droit international, la notion de réciprocité, le concept de sauvegarde...). L'approche utilisée est réaliste, ce qui n'empêche pas une réflexion sur l'évolution prévisible des procédures décrites (par exemple, avec des propositions (p. 110) en vue de l'amélioration de la procédure établie par le GATT pour le règlement des différends commerciaux internationaux).

Cette étude des fonctions opérationnelles des règles du droit international économique est donc particulièrement utile. Elle est envisagée de façon élargie, et traite aussi bien de l'Europe communautaire que de l'Union soviétique. La bibliographie (contenue dans les notes) comprend d'ailleurs un certain nombre de références à des ouvrages non rédigés en anglais. On peut cependant regretter le caractère rapide des analyses consacrées aux pays en développement (chapitre douze), ce qui s'explique en partie par des références fort réduites à ce que l'on appelle la nouvelle Partie IV du GATT. Il est également dommage que la question des services et les problèmes monétaires internationaux n'aient pas été plus largement évoqués dans leurs rapports avec le commerce international. Il n'empêche que cet ouvrage dépasse assurément, par l'ampleur de ses analyses, le cadre strictement américain (seul le chapitre trois contient une étude des rapports entre le droit américain du commerce et le droit commercial international), et qu'il remplit excellentement sa fonction informative générale.

Michel BÉLANGER

*Faculté de Droit public
Université de Nantes, France*

LAURSEN, Finn (Ed.) *EFTA and the EC: Implications of 1992*. Maastricht (Pays-Bas), Institut européen d'administration publique, 1990, 267p.

Ce recueil de rapports présentés à un colloque de l'Institut européen d'administration publique (Maastricht) fait le point de la question éminemment complexe de l'intégration économique et politique européenne à la veille des récents bouleversements à l'Est.

Après l'«euroclérose» du début des années 1980, le Livre blanc de la CEE de 1985 et l'Acte unique de 1986 ont relancé un processus d'approfondissement de la cohésion de la Communauté. Sur le plan économique, il s'agit de dépasser la notion de marché commun convenue au Traité de Rome (1957) en créant les conditions institutionnelles d'un véritable marché unique d'ici le 1^{er} janvier 1993, non seulement pour les marchandises, mais aussi pour les services, les capitaux et le travail. Cette abolition des frontières nationales devrait être conjuguée à un progrès de la coordination des politiques économiques et sociales nationales en vue de la réalisation d'une éventuelle union monétaire. Dans la foulée de la poursuite d'objectifs économiques ambitieux, les promoteurs de la relance de la construction européenne ont réaffirmé leur volonté de restreindre les souverainetés politiques nationales et de préparer l'avènement d'une Europe fédérale.

Face à l'Europe des douze nouvellement dynamisée, l'Association européenne de libre-échange regroupe, depuis 1960, les pays périphériques demeurés réticents à l'égard de toute supranationalité. La composition de ce groupe s'est modifiée au cours du temps, notamment par le passage à la CEE de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et du Portugal. Les membres actuels : l'Autriche, la Suisse, la Norvège, la Suède, la Finlande et l'Islande ont jusqu'ici réussi à

pallier les inconvénients de l'exclusion de la CEE, principalement par les accords de libre-échange conclus entre eux et la CEE en 1972-1973. Cet accommodement a permis de tirer avantage du marché commun sans avoir à assumer la participation aux politiques communes, notamment celle régissant l'agriculture.

La question des rapports entre la CEE et l'AELE a fait l'objet de «la déclaration de Luxembourg» (1984) où a été forgée la notion encore nébuleuse d'«espace économique européen». L'analyse approfondie de ce problème dans ses dimensions économique, politique et juridique, dans la perspective des principaux intéressés, est l'objet du présent ouvrage. Les auteurs ont eu le mérite de dépasser les généralités habituelles. L'approfondissement des analyses, surtout dans l'ordre politique et juridique, révèle à quel point les problèmes sont complexes. Leurs solutions sont loin d'être évidentes. Dans tous les cas particuliers, les populations et leurs élites politiques font face à des choix difficiles. Il s'agit toujours de réaliser des compromis entre certains avantages économiques et des infractions à des traditions nationales de souveraineté, de neutralité ou de fidélité à des liens traditionnels, tels ceux du Conseil nordique. Dans ce dernier, la Finlande est liée de façon particulière à l'URSS, la Norvège est un membre enthousiaste de l'OTAN, alors que le Danemark est membre de la CEE et que la Suède entretient une superbe neutralité. L'Autriche et la Suisse constituent deux autres cas très spéciaux. Alors que chacun de ces pays est plus ou moins tenté ou réticent à demander son entrée dans la Communauté, celle-ci, accaparée par l'accomplissement de son propre programme d'unification, manifeste de la réticence à négocier de nouvelles adhésions.

Couverte par un réseau enchevêtré d'alliances aux contenus juridiques divers, l'Europe demeure, comme dans toute son histoire, un ensemble polarisé où les rapports

de force à la fois diversifiés et mouvants s'expriment dans des institutions de prévention des conflits et de coopération.

Roger DEHEM

*Département d'économie
Université Laval*

GWIN, Catherine, FEINBERG, Richard E. and contributors. *The International Monetary Fund in a Multipolar World: Pulling Together*. Washington (D.C.), Overseas Development Council, Coll. «Policy Perspectives, n° 13», 1989, 188p.

Cet ouvrage collectif, de moins de 200 pages, se veut une réflexion sur le devenir de la stratégie du Fonds Monétaire International. Disons tout de suite que l'analyse est convaincante, grâce à la volonté de ses auteurs de se référer à une approche globale de la question, en envisageant le rôle du FMI vis-à-vis à la fois des pays en développement et des pays industrialisés. Les intervenants dans cet ouvrage viennent d'ailleurs d'horizons divers : à plusieurs Américains sont associés un Mexicain et deux Européens. L'Overseas Development Council, organisme privé américain bien connu (créé en 1969, il est installé à Washington, D.C.) fonctionnant comme un centre de recherches, a procédé à la coordination des contributions.

La réflexion est engagée à partir du caractère particulièrement controversé aujourd'hui du FMI. Il existe, semble-t-il, deux grandes conceptions sur le rôle que devrait jouer le FMI au cours de la dernière décennie du $xx^{\text{ème}}$ siècle : certains analystes pensent que le Fonds devrait s'intéresser en priorité aux relations financières entre les pays industrialisés, alors que d'autres considèrent que cette Organisation internationale devrait poursuivre son activité principale des années 1980, à savoir s'attacher avant tout à